



BULLETIN D'ADHÉSION 2024

MERCI DE REMPLIR CE BULLETIN EN LETTRES MAJUSCULES

Ayant pris connaissance et me reconnaissant dans le projet associatif du Réseau Afac, en adhérant, je m'engage :

- À soutenir le [projet associatif du Réseau Afac](#) et à en respecter l'éthique ;
- À respecter les statuts de l'Afac Haies et Bocages de Normandie et de l'Afac-Agroforesteries ;
- À respecter le fonctionnement de l'Afac Haies et Bocages de Normandie et le [règlement intérieur](#) de l'Afac-Agroforesteries.

COORDONNÉES DE L'ORGANISME

Nom de l'organisme
 N° de SIRET
 Adresse
 Complément d'adresse
 Code postal | | Ville
 Adresse mail de la structure Site internet
 Téléphone fixe | |

COORDONNÉES DES REPRÉSENTANTS DE L'ORGANISME

MANDATAIRE (à remplir obligatoirement) :

Le mandataire est la personne physique qui représente l'organisme et qui vote lors des assemblées générales.

Nom Prénom
 Fonction/Poste
 Adresse mail du mandataire (adresse à laquelle sont envoyées les convocations aux assemblées générales et les liens de vote électronique)

 Téléphone fixe | | Téléphone portable | |

DÉLÉGATAIRE (à remplir si le mandataire décide de déléguer son pouvoir à un autre représentant de l'organisme (élu ou salarié)) :

Le cas échéant, c'est cette personne qui recevra les convocations aux assemblées générales et les liens de vote électronique.

Nom Prénom
 Fonction/Poste
 Adresse mail (obligatoire)
 Téléphone fixe | | Téléphone portable | |

MONTANT DE L'ADHÉSION AU RÉSEAU AFAC

Il est obligatoire d'adhérer aux deux associations.

1. ADHESION À L'AFAC HAIES ET BOCAGES DE NORMANDIE

- J'adhère à l'Afac Haies et Bocages de Normandie en tant qu'organisme d'échelle régionale..... 100 €
- J'adhère à l'Afac Haies et Bocages de Normandie en tant qu'organisme d'échelle départementale ou locale 50 €
- J'adhère à l'Afac Haies et Bocages de Normandie en tant qu'organisme créé depuis moins de 3 ans (sur justificatif) 25 €

2. ADHÉSION À L'AFAC-AGROFORESTERIES

- Organisme d'échelle départementale ou régionale 100 €
- Organisme d'échelle infra-départementale 50 €

Montant total à payer (1+2) = _____ €

En cas d'utilisation des outils Pepicollecte ou PGDH, une cotisation complémentaire à l'adhésion à l'Afac-Agroforesteries sera facturée au moment de la demande de l'ouverture d'accès aux outils.

MOYEN DE RÈGLEMENT

À la réception de la facture, par virement en précisant le numéro de facture

Par chèque joint à ce bulletin

(Pour les collectivités : joindre le bon de commande)

Faire un seul paiement correspondant au montant total d'adhésion (régional + national). L'Afac régionale reversera à l'Afac-Agroforesteries la part de cotisation nationale.

Bulletin et règlement à envoyer à l'adresse suivante :

- par mail :

responsable@afac-normandie.fr

- ou par courrier :

Afac Haies et bocages de Normandie
Crescendo - 23, rue du Champ de Foire
61100 FLERS

CONTACT ADMINISTRATIF POUR L'ADHÉSION :

Personne en charge du traitement administratif et financier de l'adhésion

Nom Prénom

Fonction/Poste

Adresse mail :

Téléphone fixe | _ _ . | _ _ . | _ _ . | _ _ . | _ _ . | _ _ . |

Téléphone portable | _ _ . | _ _ . | _ _ . | _ _ . | _ _ . | _ _ . |

Signature de l'adhérent

Fait à

Le



Votre contact :

Marine LEVRARD
responsable@afac-normandie.fr
06 27 62 81 57